

---

## AVIS PUBLIC

---

**Est par la présente donné par le soussigné,  
Guillaume Laurin-Taillefer, directeur général et greffier-trésorier  
de la susdite municipalité régionale de comté,**

**QUE** lors d'une séance ordinaire tenue le 31 mai 2023, le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Rivière-du-Nord a adopté le projet de règlement numéro 367-23 modifiant le schéma d'aménagement et de développement (règlement numéro 188-07) ;

**QU'**une assemblée publique de consultation aura lieu le 28 juin 2023 à 13 heures 30, au Centre des loisirs et de la vie communautaire situé au 2060, chemin des Hauteurs à Saint-Hippolyte (salle Roger-Cabana) ;

**QU'**une copie des documents visés à l'article 49 et 53.11.2 ou 53.11.4 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (résolution, projet de règlement et document sur la nature des modifications des outils d'urbanisme)* peut être consultée sur le site Internet de la MRC de La Rivière-du-Nord, au : [www.mrcrdn.qc.ca](http://www.mrcrdn.qc.ca) et au bureau de la MRC de La Rivière-du-Nord et, le cas échéant, à celui de chaque organisme partenaire ;

**Résumé du projet de modification – territoire visé : ville de Saint-Jérôme :**

L'objet de ce projet de règlement consiste à modifier ledit schéma de la MRC de La Rivière-du-Nord (règlement numéro 188-07), notamment de la manière suivante :

- Par l'agrandissement de l'aire d'affectation industrielle d'envergure régionale;
- Par l'intégration du parc naturel du Lac-Jérôme à même une aire d'affectation récréative, par l'agrandissement de l'affectation urbaine;
- Par l'ajustement de la délimitation du périmètre d'urbanisation;
- Par le retrait de la notion de dominance des fonctions en aire d'affectation industrielle d'envergure régionale.

À la suite de l'entrée en vigueur de ce règlement, la municipalité concernée devra apporter des modifications à ses plans et règlements d'urbanisme.

DONNÉ À SAINT-JÉRÔME, ce septième jour de juin deux mille vingt-trois (7 juin 2023).

Guillaume Laurin-Taillefer, avocat  
Directeur général et greffier-trésorier